

ASSOCIATION "LES LAURIERS"

Assemblée Générale Ordinaire du 13/11/2015

RAPPORT MORAL 2014-2015

1. Le projet associatif : un double objectif

Le 31 août 2015 l'Association a clôturé sa treizième saison d'activité. Depuis sa création au printemps 2002, l'Association vise un double objectif :

- a) contribuer, à travers la pratique de sports et de loisirs de proximité, à développer les échanges et la convivialité entre habitants de Lauret et des communes environnantes, entre jeunes et adultes, entre anciens et nouveaux, et à faire découvrir et apprécier notre patrimoine naturel et historique;
- b) développer une culture associative : faire en sorte d'amener les adhérents à devenir actifs dans l'Association, à participer à son animation et à son fonctionnement démocratique, à assurer une gestion rigoureuse et transparente.

2. Le renforcement du lien social à travers les activités de l'Association

Le succès constant enregistré depuis 13 ans par l'Association a prouvé qu'elle répondait à une réelle attente, non seulement de la population de Lauret, mais aussi de celle des villages voisins ou même de plus loin. Ceci s'est confirmé au cours de cette saison 2014-2015 où l'on a enregistré **134 adhérents** (contre 150 l'an passé), représentant **69 foyers** (contre 66 l'an passé). On a donc une situation assez stable, avec un nombre d'adhérents en légère diminution, mais un nombre de familles représentées en progression.

La population des membres de cette saison présente les caractéristiques suivantes :

- la répartition hommes/femmes est un peu plus déséquilibrée : 36% de femmes contre 64% d'hommes (42% - 58% l'an passé)
- la proportion jeunes / adultes est stable : les jeunes de moins de 16 ans représentent 38%, et les adultes (16 à 75 ans) 62%, confirmant la vitalité de l'association et son brassage générationnel;
- la plupart des tranches d'âge sont représentées, de 5 à 75 ans, mais deux groupes se dégagent : les 5-19 ans (51 adhérents) et les plus de 40 ans (59 adhérents) ; on constate à nouveau une faible représentation des 20-40 ans (24 adhérents);
- l'origine des adhérents est beaucoup plus diversifiée cette saison : les adhérents laurétiens sont encore largement dominants (56%), mais leur proportion diminue à nouveau (69% l'an passé) tandis qu'avec 40 inscrits cette année la proportion d'adhérents de Valflaunès continue à augmenter (30%) et celle d'autres villages est stable (14%) avec 10 origines différentes dont certaines assez éloignées comme Murles, Lunel, Montpellier, Prades, St Gély, Les Matelles, Lansargues.
- Bien qu'en diminution, le caractère multisportif de l'association est encore important avec 21 % des adhérents inscrits simultanément à plusieurs activités.

Les quatre sections (Tennis, Randonnée, Escalade, Vtt,) ont fonctionné cette saison avec 11 animateurs bénévoles et 2 salariés. La section tennis confirme être redevenue l'activité principale de l'association (avec 89 adhérents). L'école de tennis pour jeunes et adultes qui permet d'avoir accès à une formation de proximité et de qualité (encadrée par un moniteur diplômé BEES-2 et une AMT) a atteint un effectif de 28 inscrits. Cinq jeunes de 15-16 ans ont été engagés en compétition (Coupe des jeunes par équipes de la FFT). De plus, le stage d'initiation tennis à l'école maternelle a pu à nouveau être assuré. Enfin un système de location occasionnelle des courts de tennis a été mis en place pour des estivants ou des professionnels du tourisme (gîtes, auberge). Les trois autres sections ont vu leurs effectifs diminuer (randonnée 41 inscrits, escalade 29 inscrits, vtt 12 inscrits), mais le niveau d'activité est resté élevé. Enfin, à l'initiative de quelques adhérents, une activité jeux de société a été expérimentée cette saison à raison d'une soirée par semaine dans la salle du Foyer, et pourrait donner lieu à l'ouverture d'une nouvelle section en 2015-2016 .

Le nouveau système de cotisations (avec adhésion à l'association individuelle et obligatoire) s'ajoutant à la réforme des rythmes scolaires, ont conduit comme nous nous y attendions à une légère diminution des adhésions, mais avec au final des adhérents plus actifs (moins d'adhérents « fantômes »).

Pour les sports-loisirs nous avons reconduit notre affiliation à la FNSMR (Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural) afin d'une part d'offrir à nos adhérents une licence multisports très raisonnable avec une assurance individuelle accidents, et

d'autre part de conserver notre agrément Jeunesse et Sports pour continuer notamment à bénéficier du taux réduit de cotisations sociales sur les salaires (94 licenciés cette saison).

Nous avons aussi reconduit pour la deuxième année notre affiliation à la FFT (Tennis-Club de Lauret-Valflaunès) afin de licencier les joueurs inscrits en école de tennis et ceux désirant faire des compétitions (27 licenciés au total sur la saison).

On assiste donc cette saison à une stabilisation de l'Association qui a pleinement continué à créer du lien social et à renforcer la vie locale, les relations intergénérationnelles et intervillageoises.

3. Culture associative et vie de l'association

Une association sans but lucratif comme la nôtre, avec des cotisations calculées au plus juste, ne peut exister et fonctionner que grâce au bénévolat et par la volonté et la motivation de tous ses adhérents (pas seulement celles de ses créateurs ou de ses administrateurs). Les adhérents ne doivent pas se comporter comme de simples consommateurs de loisirs. Il faut une implication de plus de membres pour assurer la pérennité, la créativité et la convivialité de l'Association. Cette implication peut prendre diverses formes : propositions d'animations ponctuelles (toutes les idées sont les bienvenues), aide à l'organisation de sorties ou d'animations (préparation, logistique...), animation régulière des sections (un minimum de 2 ou 3 animateurs par section est nécessaire), aide à la gestion de l'Association en tant que membre du CA ou du bureau.

Le niveau du bénévolat s'est certes maintenu cette saison avec 11 animateurs, et il faut saluer l'initiative de quelques uns pour lancer une activité jeux de société, mais il s'appuie encore sur un noyau trop réduit. La gestion administrative et financière de l'association a été assurée par les trois bénévoles du bureau : le président, le secrétaire, et le trésorier. Les animateurs bénévoles ont donné beaucoup de leur temps pour assurer un programme d'activités bien rempli et il faut les en remercier. Le site internet de l'association a continué à fonctionner en temps réel et contribue activement à la vie de l'association et à la transparence de sa gestion; c'est aussi une vitrine et un vecteur d'information de plus en plus consulté par les adhérents et l'extérieur, et un précieux outil de gestion pour les administrateurs (gestion et consultation du fichier adhérents, programmation et annonce des activités, ajout d'informations et d'images, statistiques, publications et images sur notre territoire, documents sur l'association téléchargeables, liens). Il est dommage cependant que certaines sections ne s'en servent pas.

4. Une situation financière saine

La situation financière de l'association demeure saine. L'exercice se solde par un budget tournant autour de 9000€, et un résultat quasi à l'équilibre (-75€), mais au prix de l'utilisation d'une partie des provisions pour des dépenses exceptionnelles destinées à stimuler la relance de l'activité Tennis (équipements, animations, compétitions), et le développement de la section Escalade (équipements). Cependant l'association dispose encore de réserves de gestion assurant une certaine marge de sécurité (2174€ d'actif) en-dessous de laquelle il ne faudrait pas descendre. Mais on rappellera que l'école de tennis, activité déficitaire à cause des coûts salariaux, ne peut s'équilibrer que grâce à l'apport de subventions. Nous remercions sur ce point la municipalité de Lauret pour son soutien renouvelé et déplorons en revanche l'absence de celui de la municipalité de Valflaunès (malgré l'accueil en école de tennis de 6 de ses habitants). Malgré l'importance du bénévolat, les tarifs de cotisations très raisonnables que nous offrons afin de favoriser l'accès le plus large possible à nos activités, ont dû être revus légèrement à la hausse pour 2015-2016 en raison de la diminution annoncée de la subvention municipale de Lauret.

5. Perspectives pour 2015-2016

Malgré un effort de promotion (diffusion nouvelle plaquette sur Lauret, Valflaunès, Sauteyrargues), on s'attend à une légère baisse des effectifs en 2015-2016 (prévision : 120 adhérents) en raison du nouveau barème de cotisations plus réaliste mis en place (adhésion individuelle, cotisations par activité), mais cette baisse ne devrait pas avoir d'incidence sur l'équilibre financier.

Les adhésions à la FNSMR (sports-loisirs) et à la FFT (tennis-école et compétition) seront reconduites malgré l'augmentation du prix des licences (12.15€ et 18/27€).

Les 4 sections vont poursuivre leurs activités avec une intensité égale ou supérieure, et avec toujours 11 animateurs bénévoles et 2 moniteurs de tennis salariés.

En tennis, Sylvia Desgropes (BEES-2) poursuivra l'animation de l'école de tennis en CDI intermittent, et l'AMT Lucie Fouqué qui a démissionné pour raisons personnelles au 30/09/15, a été remplacée en CDD par Neil Masterton (DEJEPS) au 1/10/15. La mise en service de l'éclairage du court de Lauret va permettre de développer l'école de tennis (cours le soir en semaine) et l'utilisation du court durant toute la saison automne-hiver. On enregistre déjà une augmentation de la fréquentation du court et des inscriptions en école de tennis qui devraient atteindre une quarantaine de licenciés répartis en 7 groupes (5 sur lauret, 2 sur valflaunès), avec notamment l'ouverture de 3 groupes d'adultes le soir en semaine. Il devrait également être possible de monter quelques équipes pour disputer des compétitions.

Pour les activités de pleine nature nous essayerons de continuer le développement de l'activité Escalade et des sorties mixtes (journées ou week-ends multi-activités) en plus des sorties spécifiques à chaque section.

L'ouverture de nouvelles activités sera étudiée (jeux de société, danse de salon).

Financièrement, la situation risque d'être un peu plus tendue du fait de la diminution par moitié de la subvention de la mairie de Lauret, et de l'incertitude persistante quant à celle de la mairie de Valflaunès, mais l'augmentation de notre part d'auto-financement grâce au nouveau système de cotisations devrait compenser la diminution des subventions.

En conclusion, nous prévoyons donc pour 2015-2016 un niveau d'activité de l'association identique ou supérieur, avec un effectif plus réduit mais plus actif, ce qui devrait permettre de continuer à développer ce fameux lien social intra et inter-villageois et cette culture associative si bénéfiques pour la vie locale.

Lauret, le 13 novembre 2015

Le Président, Thierry FRAYSSINET